

# Pour vaincre le terrorisme à la racine, il faudra bien résoudre enfin le conflit israélo-palestinien



Yves Sandoz

La commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération d'Auschwitz a été l'occasion de revoir des images d'archives sur la politique nazie et la montée de l'antisémitisme, des tracasseries administratives au harcèlement, de la hargne verbale à la violence physique, de la déportation à la «solution finale». Comme chaque fois que l'on voit de telles images, on reste abasourdi devant l'horreur des actes et la stupidité des discours. Les Etats alliés et la Suisse ne s'en sortent pas bien non plus quand on met en lumière l'antisémitisme qui régnait dans la plupart de ces pays et leur refus d'accueillir ceux qui fuyaient la persécution nazie.

L'attitude a changé quand on a découvert l'ampleur du génocide – mais sans pour autant éradiquer l'antisémitisme. Les survivants des camps furent souvent très mal accueillis à leur retour chez eux. Le soutien à la création d'un foyer juif, puis de l'Etat d'Israël, s'est donc nourri aussi bien du sentiment de culpabilité devant l'horreur de la Shoah que de scories d'antisémitisme. Cela fit oublier que les Anglais furent poussés à se retirer de la région par des actes terroristes et qu'Is-

raël fut créé au détriment de Palestiniens tués, harcelés ou chassés, dont plusieurs villages furent détruits, ouvrant une plaie dans le monde arabe.

Israël n'est pas le seul Etat né par la violence et il faut affirmer sans ambiguïté qu'il n'est plus question de contester son existence. Subsiste toutefois, là aussi, un devoir de mémoire et celui de tout mettre en œuvre pour que cette plaie se cicatrise. Pour ce faire, il est indispensable que les frontières d'Israël et le statut de Jérusalem se fondent sur le droit international et sur un accord de l'ensemble de la communauté internationale.

### Le terrorisme ne doit pas non plus servir de prétexte à se voiler la face sur les problèmes de fond

Le discours d'Israël, pourtant, reste avant tout idéologique: le «peuple juif» aurait un droit à la «terre d'Israël», celle de ses ancêtres. Deux remarquables ouvrages<sup>1</sup> écrits par un historien qui ne peut guère être soupçonné d'antisémitisme – Shlomo Sand est un professeur israélien – démontrent l'inanité de cette thèse. Il ne s'agit pas, toutefois, de s'engager dans une polémique stérile à ce sujet, mais de souligner qu'on ne saurait accepter qu'une thèse politico-religieuse se subs-

titue au droit international. Or, la communauté internationale, toujours hantée par les images de la Shoah, ne peut se résoudre à contester avec fermeté la politique expansionniste d'Israël et les exactions qui l'accompagnent.

Rien, jamais, ne saurait justifier des actes de violence aveugle touchant des civils, mais le terrorisme ne doit pas non plus servir de prétexte à se voiler la face sur les problèmes de fond. Certes, l'on ne saurait expliquer par la seule politique israélienne les terribles exactions commises au nom de l'islam, de Mahomet, de Dieu par l'Etat islamique, Boko Haram et d'autres, exactions qui sont certainement, pour la grande majorité des musulmans, des insultes à leur Dieu et à leur Prophète autrement graves que quelques caricatures. On ne saurait toutefois ignorer que la politique israélienne actuelle et la complaisance des Etats occidentaux à l'égard de celle-ci, douloureusement ressenties même dans les milieux les plus ouverts et modérés du monde arabe, provoquent des frustrations qui attisent la violence de jeunes gens à qui l'on n'offre aucune perspective, notamment en Palestine.

Si elle veut s'attaquer à la partie immergée de l'iceberg et pas seulement à sa partie visible, dans une lutte, nécessaire, contre toute forme de terrorisme, la communauté internationale doit aussi prendre en main avec sérieux et cohérence la question israélo-palestinienne. Le monde occidental doit cesser, comme le

dit Shlomo Sand, «du fait de sa mauvaise conscience», de se sentir «obligé de transiger» avec «un régime d'apartheid», «et même de lui apporter son soutien». La crédibilité des Etats occidentaux, fondée sur le respect du droit international en général, des droits de l'homme et du droit humanitaire en particulier, s'effrite du fait de l'absence de toute sanction véritable aux violations graves et répétées de ce droit commises par Israël; de la manière dont on traite ce pays comme une enclave de l'Europe; et surtout de la complaisance avec laquelle on laisse Israël dicter sa politique à l'égard des territoires occupés et de la bande de Gaza, étouffant progressivement toute possibilité de créer un Etat palestinien viable. Sans parler des promesses non tenues de soutien à la reconstruction de ce qui a été détruit par les bombes. Comment ne pas voir que tout cela perpétue et renforce ce qu'avait déjà prédit Sami Al Joundi en 1968, un «contre-fanatisme, qui prendrait racine dans une haine religieuse»<sup>2</sup>?

Israël doit continuer d'exister, insistons une fois encore là-dessus. Or même les plus chauds partisans de ce pays, tels Friedrich Dürrenmatt<sup>3</sup> ou les historiens Michaël Harsgor et Maurice Stroun<sup>4</sup>, avaient exprimé leur conviction que l'avenir, voire la survie d'Israël, dépendaient de la création à ses côtés d'un Etat palestinien viable. C'est donc en soutenant la création d'un tel Etat dans une dynamique régionale qui aurait tant besoin de

cette bouffée d'oxygène, en reconnaissant les exactions commises lors de sa création et en demandant pardon pour celles-ci, et en consolidant l'existence d'une véritable identité israélienne (encore très boiteuse et hétéroclite), plutôt qu'en s'accrochant à la notion artificielle de «peuple juif», qu'Israël se perpétuera de manière harmonieuse. Quant aux Etats occidentaux, c'est en soutenant fermement – et

dans la jeunesse de ce pays qu'il faut espérer trouver un nouvel essor vers la paix et un soutien à la voix de nombreux intellectuels et artistes israéliens, hélas peu écoutés aujourd'hui, qui comprennent l'importance de trouver une solution viable à la question palestinienne. On aimerait aussi voir émerger dans nos pays des leaders charismatiques qui s'investissent intelligemment et avec fermeté dans ce dossier essentiel non seulement pour la paix au Proche-Orient, mais aussi dans le monde entier.

### La crédibilité des Etats occidentaux s'effrite du fait de l'absence de toute sanction aux violations du droit commises par Israël

financièrement – de tels objectifs qu'ils peuvent regagner leur crédibilité et mettre un terme au malaise profond et largement répandu (la partie immergée de l'iceberg) qui a conduit des extrémistes à choisir la voie terroriste (sa partie visible).

Est-il encore temps? Les rejets de la Guerre froide qui paralysent le Conseil de sécurité, l'impossibilité «électorale» pour tout président des Etats-Unis de sanctionner Israël, et l'absence d'une véritable politique étrangère européenne n'incitent pas à l'optimisme. Malgré le large soutien populaire aux politiques intransigeantes qui prévalent actuellement en Israël c'est donc bien

1. Shlomo Sand, «Comment le peuple juif fut inventé» (Fayard, 2008) et «Comment la terre d'Israël fut inventée» (Flammarion, 2012).
2. Samir Al Joundi, «Le Drame palestinien. Pour sortir de l'impasse» (Fayard, 1969).
3. Notamment dans «Pour Israël» (Albin Michel, 1977).
4. Dans «Israël/Palestine. L'Histoire au-delà des mythes» (Metropolis, 1996).

Professeur honoraire de droit international humanitaire

## Mémorial arménien de Genève: l'attitude responsable du DFAE



Celâl Bayar

Dans son texte paru dans *Le Temps* du 10 février 2015, Vicken Cheterian s'en prend au conseiller fédéral Didier Burkhalter, sous prétexte que celui-ci «est intervenu pour empêcher le canton de Genève de délivrer le permis de construire» pour un «mémorial du génocide arménien» au parc de l'Ariana.

Sa diatribe devient inacceptable quand elle accuse le conseiller fédéral de mettre sur le dos des victimes le problème créé par le mémorial contesté.

M. Burkhalter est ministre des Affaires étrangères, et non pas des affaires arméniennes. Il ne peut donc regarder le monde à travers le monocle partisan de Vicken Cheterian, mais s'ouvre à tous les points de vue. C'est dans ce contexte que la Turquie, pays ami de longue date de la Suisse et partenaire économique et stratégique important, a exposé ses arguments et son mécontentement.

De son côté, l'Arménie, par un lobbying continu, cherche à influencer la Suisse selon ses intérêts. Tout cela peut être considéré comme normal dans les relations internationales, la Suisse procédant de même de son côté. Vicken Cheterian semble, lui, découvrir le monde.

Il est donc totalement injuste de stigmatiser Didier Burkhalter. Celui-ci, en plus de la réussite de son action internationale lors de son année présidentielle, a su vo-

ler au secours de l'esprit de Genève mis à mal par le projet municipal d'ériger, dans la zone internationale dédiée à la paix et à la réconciliation entre les Etats et les nations, un monument turcophobe sous la forme d'un mémorial aux victimes arméniennes des événements de 1915, sous l'Empire ottoman.

C'est donc avec raison que le Département des affaires étrangères a fait part au Conseil d'Etat genevois de sa vive préoccupation quant aux impacts cantonaux, nationaux et internationaux que ne manquerait pas d'avoir l'érection d'un monument partisan dans le parc de l'Ariana, au cœur de la Genève internationale.

### La cour estime que «la recherche historique est par définition controversée et ne se prête guère à des conclusions définitives»

Vicken Cheterian tire à boulets rouges contre l'Etat turc, bien sûr méchant et négationniste, mais occulte le plus important: c'est la communauté turque de Suisse qui s'oppose en premier lieu à ce mémorial, qu'elle voit comme stigmatisant, discriminant et raciste.

En 2015, année de commémoration où redoublent l'animosité et l'agressivité anti-turques de milieux nationalistes arméniens, et où l'on assiste à une déferlante de propos haineux sur des sites internet, ce mémorial est pour les Turcs de Suisse le symbole de la stigmatisation et de la mise au ban de leur communauté. Les

autorités politiques, tant cantonales que fédérales, ne peuvent ignorer ce fait, n'en déplaise à Vicken Cheterian.

Venons-en aux événements de 1915. La qualification de «génocide arménien» ne fait pas, et de loin, l'unanimité. Cette période de l'histoire est toujours l'objet de nombreuses recherches, et la plupart des historiens spécialistes de l'Empire ottoman contestent le qualificatif de génocide. L'ONU, pour sa part, n'a jamais reconnu le «génocide arménien».

Dans son arrêt du 17 décembre 2013, la Cour européenne des droits de l'homme a considéré que Dogu Perinçek ne commettait pas un abus de droit en qualifiant de «mensonge international le génocide arménien» et que la notion de «génocide» est une notion de droit étroitement définie. La cour estime que «la recherche historique est par définition controversée et discutable et ne se prête guère à des conclusions définitives ou à l'affirmation de vérités objectives et absolues».

Dans un contexte de pressions arméniennes intenses, la Suisse a recouru contre cet arrêt, et une décision sera rendue prochainement.

Les propos de Vicken Cheterian sur l'opinion publique turque qui «s'est insurgée et questionne la narration officielle sur les crimes commis contre les Arméniens...» montrent soit sa méconnaissance de la Turquie, soit sa mauvaise foi. Concernant 1915 et la question arménienne, l'opinion publique turque partage la vision des historiens spécialistes de son histoire et est intimement convaincue que la qualification de génocide n'a pas lieu d'être. Les Turcs n'ont pas peur de la vérité, mais ils la veulent entière et complète.

L'instrumentalisation par Vicken Cheterian de la mort de Hrant Dink, citoyen turc d'origine arménienne, journaliste, humaniste, est scandaleuse. Imputer son assassinat à «l'Etat profond» turc, puis le relier au «génocide arménien», voilà qui est absurde et indigne.

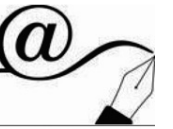
Hrant Dink, homme de paix, opposé aux lois mémorielles, demandait de renoncer aux mots de négationnisme et de génocide. Il suppliait la diaspora de ne pas verser de l'huile sur le feu et de ne pas saboter la réconciliation.

Lucide, il déclarait lors d'un colloque à Malatya en avril 2006: «Le jeu joué dans le passé par les Anglais, les Français, les Russes, les Allemands sur ces terres se répète. Par le passé, les Arméniens les ont crus, espérant échapper à la domination des Ottomans. Mais ils se sont trompés, car ces soi-disant amis étaient là pour leurs propres intérêts, puis sont partis, après avoir mis ces terres à feu et à sang, poussant des peuples frères à s'entre-tuer.»

Fédération des Associations turques de Suisse romande

### Vous et nous

### Vous écrivez



#### Israël: des «révélations» très orientées

Burt Hann,  
Genève

L'article «Benjamin Netanyahu contre le Mossad» (LT du 25.02.2015) est incendiaire à l'endroit de la personnalité visée et son but est de discréditer le chef du gouvernement israélien vis-à-vis de l'opinion publique. Il y a dans cet article de nombreuses affirmations et citations sujettes à caution. Ces dernières s'appuient unilatéralement sur la chaîne qatarie Al-Jazira et son pseudo-responsable d'enquête Clayton Swisher, «qui a mis la main sur un grand nombre de documents...». A l'évidence, je ne créditerai pas d'un minimum de confiance cette chaîne d'infos dont on sait qu'elle sert la propagande qatarie et arabe, systématiquement calomnieuse à l'endroit de ce minuscule pays du Proche-Orient. A la veille des élections israéliennes, sa cible est on ne peut mieux choisie.

Il faut ajouter que l'Iran est véritablement suspect quant à ses intentions de développer une arme nucléaire. En effet, les menaces proférées par ses dirigeants politiques et ses généraux à l'endroit d'Israël ne laissent point de doute. D'autre part, les experts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se sont vu refuser l'inspection de sites suspects. Parallèlement, les séances diplomatiques défiant les puissances «5+1» traitent excessivement [...] De plus, la démarche de l'administration Obama est opaque et procède *in petto*. Par ailleurs, le Mossad n'a pas pour habitude de s'ingérer dans les processus électoraux. Enfin, à quoi doit s'attendre M. Netanyahu, à ce que le feu atteigne le toit avant de se sauver?

#### La fin des frontières

Hubert Giot,  
Lausanne

En réaction à l'interview de Georges Nivat (LT du 20.02.2015): dans un siècle, peut-être deux, on ne verra plus de frontières, plus de nations... Il faut comprendre que le nationalisme n'est qu'un montage politique [...]. Le mouvement actuel qui élimine les frontières intellectuelles, techniques, financières va se poursuivre et débouchera inévitablement sur une absence définitive des barrières de tous ordres. En ce qui concerne l'Ukraine, il faut se rappeler que les Russes ont encore à l'esprit les réflexes anti-occidentaux de la Guerre froide, qui pourraient persister encore une génération, mais pas au-delà. Poutine est vu comme un redresseur d'image mais il ne représente qu'un intermède entre deux visions du monde. Peut-être qu'il en est conscient, mais il surfe sur cette popularité éphémère [...].